



cette semaine à la
UNE

Selon le promoteur du projet d'extension de la zone commerciale de la Croix d'Or, le projet serait enfin débloqué. Un accord aurait été trouvé avec les propriétaires pour l'acquisition des terrains nécessaires. S'il reste certaines formalités à accomplir, l'agrandissement de 8 000 m² de la zone commerciale est plus que jamais en bonne voie.

C'est peut-être la fin d'un long feuilleton pour l'extension de la zone commerciale de la Croix d'Or à Pierrelatte. Mardi, David Beauchamp, promoteur lyonnais, président de l'association Eurinvim, qui est associé dans la réalisation de ce projet à Yves Barbier de la société Foncière Vauban, a confirmé que *"tous les terrains nécessaires à cette extension ont été acquis. Cette fois, c'est parti pour l'agrandissement de la zone."*

Pour mener à bien la création de 8 000 m² de surface commerciale sur la zone de la Croix d'Or, les promoteurs devaient racheter 3 ha de terrains autour de l'actuelle zone qui compte notamment comme enseigne Carrefour Market, Gamm Vert ou encore Sport 2 000. Problème, jusqu'à présent, l'un des riverains refusait de vendre 1 ha de terrain menaçant la réalisation du projet.

Finalement après de longues négociations entre les promoteurs et Pierre Vidalenche, propriétaire des terrains, l'affaire serait donc en très bonne voie. Cependant, Pierre Vidalenche, le propriétaire des 1 ha sur lesquels la négociation se poursui-



L'agrandissement de la Croix d'Or doit permettre d'unifier les deux parties de la zone actuelle.

L'extension de la Croix d'or sur de bons rails

vait tient à préciser : "Il y a un compromis de signer, mais celui-ci comporte des clauses. Il faut notamment que la mairie revienne sur la révision du Plu qui avait été votée. Je ne sais pas combien de temps ça peut prendre."

Contacté, Yves Le Bellec, le maire de Pierrelatte s'est montré très satisfait même s'il reste prudent : *"Si ça se confirme que tout est signé pour l'achat des terrains, c'est l'aboutissement de plusieurs années de travail pour donner une unité aux deux zones de la Croix d'Or. Cette nouvelle zone sera un centre de développement et d'avenir pour Pierrelatte. De plus, l'aménagement de l'avenue de Provence qui permet la liaison vers le centre-ville, entre dans le cadre du développement harmonieux que*

nous voulons pour Pierrelatte."

La mairie de Pierrelatte, si elle n'a pas directement effectué les négociations avec les propriétaires fonciers, a cependant apporté sa pierre à l'édifice en adoptant une délibération au dernier conseil municipal qui a permis selon lui : *"De faire un pas vers le propriétaire des terrains. Quand l'intérêt général est en jeu, nous n'avons aucun scrupule à revenir sur certaines de nos décisions, c'est ce que nous avons fait."*

Pas de deuxième grande surface alimentaire

Si le rachat des 3 ha est définitivement entériné, le projet va pouvoir s'accélérer. Celui-ci doit permettre de créer une conti-



Un rond-point devrait être aménagé en 2012 pour sécuriser l'accès à la zone.

nuité au niveau de la zone de la Croix d'Or qui est actuellement coupée en deux.

Si David Beauchamp refuse pour le moment d'entrer dans le détail des futures enseignes, il indique : *"Il n'y aura pas de 2e grande surface alimentaire à proprement parlé. Il y aura cependant une enseigne qui sera complémentaire de Carrefour Market, mais celle-ci ne devrait pas avoir une surface supérieure à 900 m²".* Selon nos informations, il pourrait s'agir d'un supermarché bio, établissement à la mode actuellement.

Si tout se passe normalement, la future zone pourrait être opé-

rationnelle des la fin de l'année 2012.

Une accélération du projet qui avait déjà été pressentie mardi dernier à l'occasion du conseil municipal. A cette occasion, Yves Le Bellec, le maire de la commune, avait indiqué : *"Le rond-point de la zone de la Croix d'Or (sécurisant l'accès à cette zone depuis la D59) pourrait être réalisé en 2012, plutôt qu'en 2013."*

Si cette nouvelle se confirme, l'extension de la zone commerciale de Pierrelatte prendrait alors une longueur d'avance sur les projets de centres commerciaux de St-Paul et Donzère.

Entre 10 et 15 nouvelles enseignes

Les sociétés Eurinvim et Foncière Vauban, qui travaillent sur le dossier d'extension de la zone de la Croix d'Or, envisageaient jusqu'à présent deux options concernant ce futur agrandissement. Un premier projet prévoyait l'arrivée dans la zone d'une dizaine d'enseignes, le second d'environ 15 nouvelles enseignes. La différence entre les deux projets concernait la présence ou non d'une seconde grande surface alimentaire. Celle-ci ne devrait finalement pas voir le jour selon David Beauchamp.

Cet agrandissement de la Croix d'Or va permettre de faire la jonction entre la partie de la zone où se situe actuellement Carrefour Market et celle de Sport 2 000. Au total, 8 000 m² supplémentaires vont voir le jour avec entre autres des enseignes spécialisées dans l'équipement de la personne ou de la maison. La surface totale de la zone commerciale va donc doubler puisqu'elle est actuellement de 8 000 m².

David Beauchamp, président d'Eurinvim, est déjà connu sur le secteur puisqu'il était le promoteur de la zone commerciale de Bollène baptisée Agrippa. Une zone sur laquelle se sont implantées des enseignes comme Kiabi, Zeeman (déjà présente dans le centre de Pierrelatte), ou encore Géo et Optic 2000.